



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Contact :

Act Up-Paris

01 49 29 44 85

diffusion@actupparis.org

BP 287 - 75525 Paris Cedex 11

Article 1 : Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, le/la consommateur/trice est réputéE accepter sans réserve l'intégralité des dispositions prévues dans ces conditions générales. Aucune condition générale ou spécifique figurant dans les documents envoyés ou remis par le/la consommateur/trice ne pourra s'intégrer aux présentes, dès lors que ces documents seraient incompatibles avec ces conditions générales.

Article 2 : Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente en ligne de biens proposés par l'association Act Up-Paris au consommateur/trice.

Article 3 : Documents contractuels

Le présent contrat est formé par les documents contractuels suivants, présentés par ordre hiérarchique décroissant : les présentes conditions générales; le bon de commande. En cas de contradiction entre les dispositions contenues dans les documents de rang différent, les dispositions du document de rang supérieur prévaudront.

Article 4 : Entrée en vigueur - durée

Les présentes conditions générales entrent en vigueur à la date de l'achat (paiement). Les présentes conditions générales sont conclues pour la durée nécessaire à la fourniture des biens et services souscrits.

Article 5 : Commande

Toute commande suppose l'adhésion aux présentes conditions générales de vente, sans préjudice de conditions contractuelles particulières conclues entre les Parties.

L'acheteur/trice a la possibilité de vérifier le détail de son projet de commande et de corriger d'éventuelles erreurs. À partir du moment où il/elle confirme sa commande par l'envoi du bon de commande et du règlement ou en cliquant sur l'icône "Valider" de la page de paiement du site, il/elle est considéré comme ayant accepté en connaissance de cause les présentes conditions générales de vente, les prix, quantités et frais d'envoi (pour les modalités de livraison) des produits proposés à la vente et commandés par l'acheteur/trice.

Article 6 : Confirmation de commande

La prise en compte de la commande et son traitement feront l'objet d'une confirmation par courriel si celui-ci est communiqué au plus tard au moment de la livraison.

Article 7 : Preuve de la transaction

Les registres informatisés, conservés par Act Up-Paris dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. L'archivage des bons de commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

.../...

Article 8 : Informations sur les produits

-8a : L'association Act Up-Paris présente sur son site web les produits à vendre avec les caractéristiques nécessaires qui permettent de respecter l'Article L 111-1 du Code de la consommation, qui prévoit la possibilité pour le/la consommateur/trice potentiel/le de connaître avant la prise de commande définitive les caractéristiques essentielles des produits qu'il/elle souhaite acheter.

-8b : Les offres présentées par l'association Act Up-Paris ne sont valables que dans la limite des stocks disponibles.

Article 9 : Prix et Offres

La durée de la validité des offres et des prix proposés sur le site web d'Act Up-Paris est celle de leur présence sur le site, sauf en cas d'indisponibilité ponctuelle des produits. Les produits qui ne sont plus disponibles à la vente ne seront plus proposés à la vente sur le site web d'Act Up-Paris dans un délai raisonnable.

Les prix sont indiqués en euros et ne sont valables qu'à la date de l'envoi du bon de commande par le/la consommateur/trice. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, indiqués dans le bon de commande et indiqués avant la validation de la commande en ligne. Les prix indiqués sont TTC. Le paiement de la totalité du prix & frais d'envoi doit être réalisé lors de la commande. À aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou des acomptes.

Article 10 : Mode de paiement

Pour régler sa commande, le/la consommateur/trice dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement suivant : par correspondance (chèque) ou via Paypal.

Le/la consommateur/trice garantit l'association Act Up-Paris qu'il/elle dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui/elle, lors de la validation du bon de commande.

L'association Act Up-Paris se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et toute livraison en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement.

L'association Act Up-Paris se réserve notamment le droit de refuser d'effectuer une livraison ou d'honorer une commande émanant d'unE consommateur/trice qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Article 11 : Disponibilité des produits

La commande sera exécutée au plus tard dans un délai de 15 jours à compter du jour suivant celui où le/la consommateur/trice a passé sa commande. En cas d'indisponibilité du produit commandé, notamment du fait de nos fournisseurs, le/la consommateur/trice en sera informéE au plus tôt et aura la possibilité d'annuler ou de changer sa commande. Le/la consommateur/trice aura alors le choix de demander soit le remboursement des sommes versées dans les 30 jours au plus tard de leur versement, soit l'échange du produit.

Article 12 : Modalités de livraison

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le/la consommateur/trice sur le bon de commande. Le/La consommateur/trice est tenu de vérifier l'état de l'emballage de la marchandise à la livraison et de signaler les dommages dûs au transporteur sur le bon de livraison, ainsi qu'à l'association Act Up-Paris, au plus tard dans les trois (3) jours ouvrables suivants la date de livraison. L'expédition se fait par La Poste (voir sur le site de la poste les modalités de suivi et d'acheminement concernés).

Mode d'envoi & Frais de transport :

Les frais d'envoi demandés sont forfaitaires. Les envois en France hexagonale se font avec suivi sans assurance. Les envois en France ultra-marine et à l'étranger se font sans suivi et sans assurance. Le/La consommateur/trice à la possibilité de demander d'autres modes d'expédition (tous assurés par La Poste) ; les frais d'envois seront alors calculés et proposés au/à la consommateur/trice pour validation.

Un courriel de confirmation est envoyé au/à la consommateur/trice dès l'expédition du colis, indiquant le cas échéant les références nécessaires au suivi sur le site de La Poste.

.../...

Retard de livraison /perte de colis :

Il se peut, comme dans toute expédition, qu'il puisse y avoir un retard de livraison ou que le produit s'égaré. En cas de retard de livraison par rapport à la date que nous vous avons indiquée dans le courriel d'expédition, nous vous demandons de nous signaler ce retard par courriel ou par téléphone. Nous contacterons alors La Poste pour faire démarrer une enquête. Une telle enquête peut durer jusqu'à 21 jours à compter de sa date de début. Si pendant ce délai, le produit est retrouvé, il sera ré-acheminé immédiatement à votre domicile (la majorité des cas). Si en revanche le produit n'est pas retrouvé à l'issue du délai de 21 jours d'enquête, La Poste considèrera l'envoi comme perdu. Pour les commandes dont l'expédition a été effectuée sans suivi, un remboursement forfaitaire de 10 euros est proposé. Pour les envois avec assurance (sur demande, voir plus haut), un nouvel envoi de la commande est proposé aux frais de l'association Act Up-Paris ou un remboursement intégral est proposé. Nous déclinons toute responsabilité quant à l'allongement des délais de livraison du fait du transporteur, notamment en cas de perte des produits ou de grève. L'échange ou le remboursement des articles ne sera effectif qu'après la fin de l'enquête des services postaux.

Article 13 : Problèmes de livraison du fait du transporteur

Toute anomalie concernant la livraison (avarie, produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, produit cassé...) devra être impérativement signalée auprès du transporteur et de l'association Act Up-Paris au plus tard dans les trois (3) jours ouvrables suivant la date de livraison. Le/La consommateur/trice devra transmettre copie de ce courrier par (01 48 06 16 74) ou par simple courrier à : Act Up-Paris - BP 287 - 75525 Paris Cedex 11

Article 14 : Erreurs de livraison

- **14a** : Le/La consommateur/trice devra formuler auprès de l'association Act Up-Paris, le jour même de la livraison ou au plus tard dans les trois (3) jours ouvrables suivant la date de livraison, toute réclamation d'erreur de livraison et/ou de non conformité des produits en nature ou en qualité par rapport aux indications figurant sur le bon de commande. Toute réclamation formulée au-delà de ce délai sera rejetée.

- **14b** : La formulation de cette réclamation auprès de l'association Act Up-Paris pourra être faite par l'intermédiaire de son site web, dans la rubrique "Nous contacter", par courriel (diffusion@actupparis.org), ou par téléphone (01 49 29 44 85).

- **14c** : Toute réclamation non effectuée dans les règles définies ci-dessus et dans les délais impartis ne pourra être prise en compte et dégagera l'association Act Up-Paris de toute responsabilité vis-à-vis du/de la consommateur/trice.

- **14d** : à réception de la réclamation, l'association Act Up-Paris prendra contact avec le/la consommateur/trice pour régler le litige, après vérification, suivant les modalités suivantes : en cas d'erreur dans les objets envoyés, ceux manquants sont envoyés par l'association Act Up-Paris à ses frais. Si des objets doivent être renvoyés par le/la consommateur/trice, les frais d'envoi lui seront remboursés sur justificatif.

Article 15 : Garantie des produits

Les produits sont garantis contre tout défaut et vice caché. La garantie du vendeur sur le transport ne peut être mise en oeuvre qu'à la condition que l'acheteur/se ait fait une réclamation écrite sous les 3 jours ouvrables suivant la réception de la marchandise. La garantie d'Act Up-Paris est limitée au remplacement ou à un remboursement en valeur de marchandises reconnues défectueuses par elle, en tenant compte de l'usage qui en a été fait. Act Up-Paris s'engage à assurer uniquement le remplacement des articles défectueux fournis à l'acheteur/se par ses soins. Act Up-Paris décline toute responsabilité quant à l'utilisation détournée ou à la mauvaise utilisation des biens commandés. Sous réserve des dispositions légales, la responsabilité d'Act Up-Paris est strictement limitée aux obligations définies aux présentes conditions.

Article 16 : Droit de rétractation

Le/La consommateur/trice dispose d'un délai de 7 jours francs pour retourner, à ses frais, les produits ne lui convenant pas. Ce délai court à compter du jour de la livraison de la commande du/de la consommateur/trice. Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. L'association Act Up-Paris demande au/à la consommateur/trice de lui signaler ce retour.

.../...

Act Up-Paris suggère au/à la consommateur/trice d'effectuer le retour de ses produits en colissimo muni d'une recommandation ou d'une assurance complémentaire de la valeur marchande des produits, lui garantissant, le cas échéant, l'indemnisation des produits à hauteur de leur valeur marchande réelle en cas de spoliation ou de perte de cette marchandise. Dans tous les cas, le retour s'effectue aux risques du/de la consommateur/trice. Il appartiendra au/à la consommateur/trice de conserver toute preuve de retour.

Le produit devra être retourné :

ACT UP-PARIS

VPC

BP 287

75525 PARIS CEDEX 11

Seuls seront repris les produits renvoyés dans leur ensemble, et en parfait état de revente. Tout produit qui aura été abîmé ne sera ni remboursé ni échangé. Ce droit de rétractation s'exerce sans pénalité, à l'exception des frais de retour. Dans l'hypothèse de l'exercice du droit de rétractation, le/la consommateur/trice a le choix de demander soit le remboursement des sommes versées, soit l'échange du produit. Dans le cas d'un échange, la re-expédition se fera aux frais du/de la consommateur/trice. En cas d'exercice du droit de rétractation, l'association Act Up-Paris mettra en œuvre toute disposition visant à rembourser le/la consommateur/trice dans un délai de 15 jours. Le/la consommateur/trice sera alors remboursé par recrédit de son compte Paypal ou par chèque.

Article 17 : Protection des données personnelles

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations personnelles recueillies dans le cadre de la vente par correspondance ne font l'objet d'aucune commercialisation ni communication à des tiers.

Le/La consommateur/trice dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces informations en s'adressant à l'association Act Up-Paris par courriel ou téléphone : diffusion@actupparis.org / 01 49 29 44 85.